



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

casier judiciaire

Question écrite n° 68590

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la possibilité ouverte par la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité de faire connaître le bulletin n° 2 du casier judiciaire à des fins de recrutement pour un certain type de personnes morales. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour préciser par décret la liste des personnes morales concernées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68590

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6391